

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 620

présenté par

M. Reiss

TITRE

Supprimer les mots :

« pour la refondation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le texte qui nous est présenté n'est en rien une « refondation ».